



PROGRAMME DE CONSOLIDATION DU FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE (F.L.A.M.)

Réunion d'information 24.11.11

Flandre-Orientale



SOMMAIRE

1. Historique
2. Objectifs
3. FLAM : réseau mondial
4. Exemples d'initiative
 - 1) Zagreb en CROATIE
 - 2) Milton Keynes au Royaume-Uni
 - 3) New-York aux Etats-Unis
5. Les organismes éligibles au programme FLAM
6. Les aspects pédagogiques
7. Calendrier
8. Sites apportant des informations sur des expériences FLAM
9. Sites ressources
10. Formation des intervenants
11. ANNEXES

1. Historique

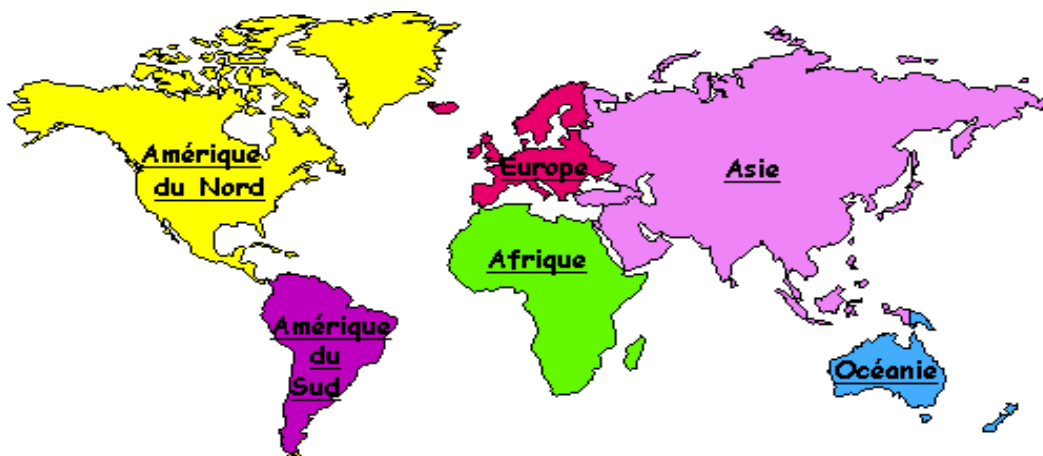
Créé en 2001-2002 par la Direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère français des Affaires étrangères, à l'initiative de membres du Conseil supérieur des Français à l'étranger (CSFE) et de sénateurs représentant les Français établis à l'étranger, le programme FLAM est géré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

2. Objectifs

Il vise à permettre à des enfants français, appartenant souvent à des familles binationales et scolarisés dans des établissements locaux, de conserver la pratique de la langue française et le contact avec leur culture en suivant dans un contexte extra-scolaire des cours spécifiques.

Le programme FLAM s'adresse prioritairement aux communautés françaises expatriées.

3. Le réseau FLAM un réseau mondial



De nombreuses initiatives ont déjà vu le jour à travers l'Europe (Allemagne, Croatie, Irlande, Grande-Bretagne...), et plus largement, à travers le monde (Etats-Unis, Argentine, Hong-Kong, Nouvelle-Zélande...). Pour cela, nous souhaitons encourager la mise en place d'une structure FLAM en Belgique.

4. Exemples d'initiatives dans le monde

1) Un Autre Monde est une association qui a été créée il y a 10 ans à Zagreb en CROATIE par des familles binationales (franco-croates) ayant le désir de conserver et de développer un lien avec la France.

Différentes méthodes pédagogiques sont utilisées en fonction de l'âge des apprenants.

« **les Matous de Tatou** » (5/6 ans)

Méthode : Tatou le Matou 1.

« **les Chocolats** » (8/9 ans)

Méthode d'apprentissage : Grenadine 1

« **les Schtroumpettes** » (10/11 ans)

Méthode d'apprentissage :

Grenadine 2

<http://jedandrugisvijet.free.fr/indexfr.php>

2. Au Royaume-Uni, les « Poussins » est une organisation regroupant les enfants francophones de la région de Milton Keynes. Cette école accueille actuellement 93 enfants qui sont inscrits aux cours de français le samedi. L'organisation des classes est comparable à celle d'une école française. L'école prépare les apprenants au **General Certificate of Secondary Education**, sanctionnant la fin de l'enseignement général dans certains pays Anglo-saxons.

<http://www.stonewolfe.co.uk/yourwebsite/lespoussins/index.htm>

3) De l'autre côté de l'Atlantique, l'association Education Française à New-York (EFNY) constituée en 2005, propose des classes qui sont organisées par le Department Of Education (DOE) de la ville de New York et suivent le curriculum bilingue du DOE : le programme est généralement enseigné à 50% en français et 50% en anglais. Dans le cas des programmes ayant ouvert à partir de 2005, les écoles ajoutent progressivement de nouvelles classes, pour assurer un enseignement bilingue jusqu'au 5th Grade.

<http://www.efny.net>

5. Les organismes éligibles au programme FLAM

- Associations à but non lucratif (loi 1901 ou ASBL)

Elles doivent être distinctes de toute association de l'étranger à vocation générale, affiliée ou non à une fédération reconnue d'utilité publique.

6. Les aspects pédagogiques :

Les programmes de cours et activités sont placés sous la responsabilité exclusive des membres de l'association.

Les cours doivent être organisés pour un effectif minimum de 10 élèves français ou binationaux âgés de 5 à 16 ans.

Les enfants de moins de 5 ans de même que les élèves d'une autre nationalité peuvent se joindre aux cours, ils ne sont cependant pas éligibles à l'attribution d'une subvention.

7. Calendrier

- 24 Novembre 2011 Réunion Information en vue de la création du Comité de Pilotage
- Janvier 2012 Constitution du Comité de Pilotage (4 à 5 personnes)
- Février 2012 Constitution du dossier FLAM
- 15 Mars 2012 Dépôt du dossier

8. Sites apportant des informations sur des expériences FLAM :

- en Angleterre : <http://www.petites-ecoles.co.uk/creer-une-ecole>

La Marelle : www.lamarelle.org.uk

La petite école du Kentoise : www.petite-ecole-kentoise.co.uk

- Aux Pays Bas : [leforum.nl](http://www.leforum.nl)

<http://www.leforum.nl/>

http://www.petitsetgrands.nl/?page_id=106 à Leiden

<http://associationenfamille.com/> à Amsterdam

<http://www.tivi5mondeplus.com/>

<http://sitesforteachers.com/>

<http://europschool.net/>

<http://www.evolution-of-life.com/fr/accueil.html>

<http://www.mon-ludo.fr/>

<http://www.curiosphere.tv/>

<http://www.lepointdufle.net/> - <http://www.lepointdufle.net/enfants.htm>

http://w3.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/fle-primaire.htm

<http://www.enfantsbilingues.com/> - <http://www.cafebilingue.com/>

<http://www.imagiers.net/>

<http://www.french4fun.net/>

<http://www.vinzelou.net/>

<http://apprendre.over-blog.fr/> - <http://www.jeuchanteenclasse.com/>

<http://activitesfle.over-blog.com/>

<http://www.iletaitunehistoire.com/>

<http://comptine.free.fr/>

Hugues DENISOT - hugues.denisot@diplomatie.gouv.fr

Dominique BISBAL - dominique.bisbal@diplomatie.gouv.fr

10. Formation des intervenants

<http://www.pro-file.net/>

<http://www.ciep.fr/>

<http://www.ciep.fr/belc/>

<http://www.cned.fr/FLE/>

<http://www.cned.fr/FLE/Index-daefle.htm>

11. ANNEXES

Fiche FLAM

Subvention :

1000 à 2500 euros de subvention par an. Subventions accordées pendant 5 ans. Elle ne peut dépasser 50% du coût total du budget prévu pour la période annuelle.

A titre indicatif, 600 000 euros de subvention depuis 2010 pour le programme FLAM, 300 000 euros en 2009. Réelle volonté de développer le programme.

Projet :

62 projets subventionnés en 2009

Public :

effectif minimum de 10 élèves français âgés de 5 à 16 ans auxquels peuvent se joindre des élèves d'une autre nationalité.

Porteur du projet :

Association de droit local ASBL ou association de type Loi 1901 qui assure le pilotage et le financement du projet.

Les Alliances françaises, établissements d'enseignement français à l'étranger peuvent être des opérateurs, des points d'appui ou des établissements d'accueil d'une opération FLAM.

Calendrier :

24 Novembre 2011 Réunion Information en vue de la création du Comité de Pilotage

Janvier 2012 Constitution du Comité de Pilotage (4 à 5 personnes)

Février 2012 Constitution du dossier FLAM

15 Mars 2012 Dépôt du dossier

Personnes ressources et coordonnées :

Au service pédagogique de l'AEFE

Mme Nadège BALDUCCI

Courriel : nadege.balducci@diplomatie.gouv.fr

Tél. +33 (0)1 53 69 31 01

Nom de la personne de l'AEFE chargée des dossiers

Tatiana PELLETAN

Secrétariat du service pédagogique

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Tatiana.pelletan@diplomatie.gouv.fr

Tél. : +33 (0)1 53 69 31 28

Nom de la personne du SCAC chargé du suivi du dossier

Dominique BISBAL

Dominique.bisbal@diplomatie.gouv.fr